

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026_29/09/2

Séance du 29 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf septembre à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 25 Septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot, Stéphane Vesin, Edouard Betemps.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Emilien Abgrall, Gilles Colliard (excusés)

Procuration : Néant

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

7. Finances locales – 7.10.2. Tarifs

Modification des tarifs Hiver des remontées mécaniques

Vu la délibération du conseil municipal n° D2025_15/09/3 du 15 Septembre 2025 fixant les tarifs Hiver des remontées mécaniques,

Vu le contrat d'affermage pour l'exploitation des remontées mécaniques de la commune de Bernex conclu entre la commune de Bernex et la société des remontées mécaniques de Bernex (S.R.M.B) le 25 novembre 2022 et notamment son article 14 relatif aux tarifs ainsi que ses avenants,

Vu la proposition du délégataire de modifier ces tarifs en raison de la hausse du coût de l'énergie et du carburant,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Modifie les tarifs Hiver des remontées mécaniques communales tels que décrits dans la note annexée à la présente délibération à compter du 15 Octobre 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

Pierre André Jacquier



Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Guegan

A black ink signature of Jean-Yves Guegan.

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 5/10/2026

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 5/10/2026

